


AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

ERRATUM

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS EST DONNÉ QU'une erreur s'est glissée dans les avis parus le 21 mars, relatifs aux **ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION** du jeudi 30 mars pour les projets de règlements suivants :

- **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-PIIA01-004**
- **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-029**

PRENEZ AVIS QUE concernant le dernier paragraphe de chacun des avis précités, la correction se trouve au passage en gras suivant :

QUE ce premier projet de règlement de même que la description et l'illustration de l'ensemble du territoire de l'arrondissement et des zones contiguës des autres arrondissements sont disponibles pour consultation dans **les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis**, aux heures régulières d'ouverture soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30. Ils sont également disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement de Montréal-Nord situé au 4243, rue de Charleroi ainsi qu'à la mairie d'arrondissement d'Anjou située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine durant leurs heures d'ouverture respectives.

Montréal, le 28 mars 2017.

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Alain Roy, LL.M., OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat